

Copie certifiée conforme à l'original

Sangouar Cisse
26/07/23



REPUBLIQUE DE GUINEE
LE
CHIEF DE SECTION
REG L. IMBANYI

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

INSTITUT SUPÉRIEUR DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE GUINÉE (ISSEG)

DIPLÔME DE LICENCE PROFESSIONNELLE

N°2251001/ISSEG/DG



Vu le Décret n°402/PRG du 2 Octobre 1979 portant création de l'École Normale Supérieure de Manéah ;
Vu l'ordonnance n°018/PRG/SGG du 12 avril 1990 portant érection de l'École Normale Supérieure de Manéah en l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
Vu le Décret n°91/147/PRG/SGG du 24 Mai 1991 portant Statut de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Manéah ;
Vu l'Arrêté n°8765/MESRS/CAB/97 du 24 Octobre 1997 portant réglementation des Diplômes de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée ;
Vu la décision N° 2015/001/ISSEG/DG du 20 octobre 2015 portant règlement des études renouvelé de l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée ;
Vu la note de service n°22/028/ISSEG/DG du 29 juillet 2022 portant admission à la Licence Professionnelle du LMD session 2022 (BAC+4) ;

Le Diplôme de Licence Professionnelle en *Sciences de l'Éducation* est décerné à :

Mr/Mme **SORY KANTE** Matricule **181951139** Né(e) le 28/12/1999 à MANDIANA

Fils/Fille de MAMADI et de MARIAME KANTE Session 2022.

En foi de quoi, le présent Diplôme lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.



Chef de Département

[Signature]

Dr. Thierno Moussa DIAOUNE

Fait à Conakry, le 30 juillet 2022

Le Directeur Général

[Signature]



Pr Akoye Massa ZOUMANGUI